COMPTE RENDU

François Gipouloux, Commerce, argent, pouvoir. L'impossible avènement d'un capitalisme en Chine, XVIe-XIXe siècle, CNRS Éditions, 2022.

De manière générale, on doit souligner dès le départ la formidable érudition de François Gipouloux sur ce monde chinois qu'il étudie et dont il maîtrise la culture et l'écriture, sachant que les analyses historiques et économiques occidentales n'ont pas non plus de secret pour lui. Il s'agit là d'un ouvrage de recherche très pointu, très au fait de nombreux auteurs largement inconnus ici. La maîtrise de l'écriture chinoise ou japonaise – dont les caractères apparaissent constamment –, incompréhensibles bien sûr pour le lecteur moyen occidental, est un exemple évident de ce savoir peu commun.

Dans l'introduction l'auteur cite un passage assez extraordinaire d'un certain Chao Cuo, au deuxième siècle avant notre ère, sur le mode de vie des paysans écrasés de labeur et de contraintes, qui n'est pas sans rappeler La Bruyère et sa célèbre description des paysans sous Louis XIV: « Au printemps, ils sont exposés à la morsure du vent et de la poussière, en été, ils subissent les ardeurs du soleil. Transis par les pluies d'automne, ils grelottent en hiver. Tout au long de l'année, ils n'ont pas un jour de repos. Et, dans cette vie de labeur, ils doivent encore trouver du temps à consacrer à leurs obligations familiales : accompagner ceux qui partent, accueillir ceux qui arrivent, assister aux funérailles, rendre visite à ceux qui sont malades, s'occuper des orphelins, élever leurs enfants. Harassés par mille tâches, ils sont encore accablés par les calamités naturelles, sécheresse ou inondation, ils ont à subir les injonctions d'un gouvernement trop pressé, les perceptions d'impôt hors saison, les ordres du matin et les contre-ordres du soir ». Pourtant, dès ce premier chapitre introductif, on est frappé par le gouffre qui sépare les mécanismes du développement économique en Chine et en Occident, presque deux planètes à part. Le chapitre suivant (ch. 2, l'introduction formant le premier chapitre) étudie les villes en Chine qui n'ont pas l'autonomie des villes occidentales, elles ne sont pas des entités juridiques ou politiques comme les villes libres en Europe, elles n'ont qu'un rôle administratif pour le pouvoir central et sont une extension du monde rural, selon une explication frappante citée par l'auteur (p. 46) : « La composante rurale de la civilisation chinoise était comme le filet dans lequel les villes et les villages de Chine étaient suspendus. Le tissu de ce filet était la substance de la civilisation chinoise, la soutenant et lui donnant son caractère fondamental... Les villes chinoises n'étaient que des nœuds du même matériau (Frederick Mote) ». Et il précise : « Ce continuum insérait des activités rurales (culture de céréales entre autres) à l'intérieur du périmètre urbain – on peut encore en voir la trace aujourd'hui à Pékin, à Shanghai et dans de nombreuses autres villes chinoises. Mais cette particularité empêchait aussi l'apparition de grandes villes autonomes parce que la séparation géographique et juridique que marquait la ville n'existait

Les échanges marchands se multiplient au XVIe siècle, avec le sel, le coton, la soie, le thé, en même temps qu'a lieu une monétarisation de l'économie, facilitée par l'apport de métal précieux (argent) convoyé jusqu'aux Philippines par les Espagnols, depuis les mines du Mexique et du Pérou, avec le fameux galion de Manille.

Les courtiers (des intermédiaires entre fabricants et acheteurs) et les marchands-fabricants apparaissent comme en Europe au XVIIe siècle, à côté des marchands itinérants et des paysans-artisans, dans un processus de proto-industrialisation. Un manuel de 1616 d'un certain Zhang Yingyu (张应俞), Nouveau volume pour faire barrage à la fraude, donne des conseils pour éviter les ennuis, dans le style si caractéristique d'évidences de bon sens assénées, qu'on retrouve dans le domaine militaire chez un Sun Tzu: « Si la résidence d'un courtier est luxueuse et extraordinairement décorée, elle ne peut être habitée que par un homme qui laisse l'argent filer entre ses mains. Si les

vêtements d'un homme sont sales et gras, s'il a piteuse apparence, s'il a les épaules haussées et les yeux brillants, si son couvre-chef ne correspond ni à l'été, ni à l'hiver, il s'agit d'un pauvre. S'il change souvent de style vestimentaire, il ne doit pas être d'un caractère entreprenant et ne doit pas être riche. Si l'habit et le chapeau ne sont pas de fantaisie et qu'il ne porte que des vêtements en coton simple, c'est un homme honnête et on ne peut l'appeler pauvre.

En choisissant un courtier (...) il faut examiner son apparence et ses actions. Ceux qui sont habiles à plaider ont un caractère têtu et sinistre, ils changent de visage et ne montrent aucune pitié. Ceux qui aiment boire ont une personnalité douce et négligente, ils sont justes envers les gens. Ceux qui aiment le jeu n'ont aucune persévérance, à la fin, ils seront perdus. Ceux qui fréquentent les prostituées n'ont pas de but précis et éprouveront des difficultés. Il serait difficile de confier des affaires importantes aux personnes que nous venons de mentionner. Ceux qui ont des goûts de luxe sont paresseux et ceux qui sont riches vont donner nos affaires à d'autres. Ces deux catégories de personnes ne sont pas nuisibles, mais représentent souvent une entrave lorsqu'on fait du commerce. Les francs, leurs paroles sont désagréables, les économes, leurs comportements sont autonomes. Ces deux catégories de personnes ont le sens pratique et concluent beaucoup plus de transactions. Celui qui parle d'une façon flatteuse est un trompeur, celui qui agit de façon simple et sûre sera honnête ».

Les courtiers ne sont donc pas toujours honnêtes, comme le rappelle le même auteur dans l'histoire suivante : « Shi Shouxun était un négociant en papier originaire du Fujian. Lorsqu'il vendait son papier à Suzhou, il logeait dans la maison du courtier. Le courtier a détourné le papier de Shi pour couvrir des dettes dues à d'autres négociants. Shi Shouxun a attendu des années sans pouvoir être remboursé intégralement. Après de nombreuses tentatives de récupération de sa créance, Shi Shouxun s'est rendu compte que les chances de succès étaient minces. Shi, qui avait plus de 60 ans, a finalement pris pour concubine la fille du courtier, âgée de 15 ans, en règlement de la dette ».

De même qu'en Grande-Bretagne avec le *putting-out system* décrit par Paul Mantoux et son ouvrage classique sur la révolution industrielle – comme le rappelle l'auteur (p. 100) – qui a précédé le *factory system*, avec des industries rurales (en fait des ateliers de fabrication paysans de biens manufacturés, collectés par le marchand-fabricant itinérant), de même en Chine ce système fonctionne sous les Qing (1644-1912) et est analysé dans le livre.

Les guildes, associations de marchands, ont aussi comme en Europe un rôle actif, elles exercent même leurs activités à l'extérieur, dans l'Asie du Sud-Est, malgré les interdictions du commerce maritime par le pouvoir, et traitent par exemple des quantités considérables d'épices, comme le poivre, avec les îles de la Sonde, dépassant même en volume la compagnie VOC hollandaise dans son commerce vers l'Europe.

Dans le chapitre 5, l'auteur aborde le commerce maritime, essentiellement dans ce qu'il a appelé dans un précédent ouvrage *La Méditerranée asiatique*, allant en gros de Singapour au Japon, une véritable somme (480 pages, CNRS, 2009) sur cette région du monde longtemps peu étudiée par les historiens occidentaux.

La Chine des Ming avait interdit les activités maritimes, de la fin du XIVe siècle à la fin du XVe, avec un relâchement au début du XVe qui a permis les célèbres expéditions de Zheng He, de 1405 à 1433, abandonnées ensuite. L'historiographie occidentale présente souvent cette entreprise éphémère comme l'échec d'un empire centralisé, en comparaison de la réussite des expéditions maritimes européennes à la même époque. Là où un empire peut interdire partout une activité, même contre son intérêt, cela est impossible dans une civilisation éclatée comme l'Europe. En d'autres termes, si les rois portugais avaient interdit les expéditions, par exemple parce qu'elles coûtaient trop cher au budget de l'Etat, l'Espagne aurait continué; si l'Espagne avait fait de même, la France ou la Hollande auraient pris la place, etc. La division politique du continent constituait ainsi une sorte d'assurance collective qu'aucune idée intéressante ne pouvait être perdue, à la différence de la Chine qui interdit ses activités maritimes ou, par exemple, de l'empire Ottoman qui interdit l'imprimerie pendant des siècles sur tout son territoire...

Cependant l'ouvrage explique les causes de cette interdiction (p. 112) : « L'interdiction des activités maritimes visait – c'était du moins l'explication officielle – à protéger l'empire des incursions des pirates, souvent japonais. La mesure était militaire et visait à préserver l'intégrité territoriale de la Chine. Durant les huit dernières décennies de la dynastie Ming (1567-1644), de nouvelles interdictions maritimes bridèrent l'essor du commerce ultra-marin. ... Mais l'intérdiction des activités maritimes avait un second objectif : établir un monopole étatique sur des importations - épices, aromates, argent métal ».

Ces pirates sont aussi souvent chinois, comme le note de facon amusante un auteur du XVIe siècle, Zheng Ruoceng: « Pirates et marchands sont les mêmes personnes. Quand le commerce est autorisé, les pirates se font marchands. Quand le commerce est interdit, les marchands se font pirates ».

Ou un autre, à la même époque, Tang Shu : « Lorsque le marché fonctionne normalement, les pirates sont tous des commerçants, lorsque le marché est fermé, les marchands devien-

L'interdiction des activités maritimes est levée seulement en 1567, mais elle est maintenue avec le Japon du fait des tensions entre les deux pays, quoiqu'en réalité les marchands chinois tournent l'interdiction en prétendant d'autres destinations en partant, pour aller quand même échanger dans les ports japonais... Un essor du commerce extérieur caractérise alors la fin de la période Ming (1644), après le long coup d'arrêt aux échanges pendant les quasi deux siècles d'interdiction.

Les Portugais et les Espagnols entrent en jeu au XVIe siècle, les premiers installés à Macao, les seconds aux Philippines. Et les Hollandais (« les barbares aux cheveux rouges ») au XVIIe, à Taïwan. C'est la fin d'un ordre sinocentrique, nous dit l'auteur. Mais le commerce chinois reste excédentaire, ce qui permet au pays d'accumuler le métal argent, venu d'abord du Japon puis du Mexique, par le galion de Manille. Ces flux d'entrée d'argent se tarissent après les années 1620, contribuant aux difficultés économiques de l'empire.

On apprend qu'au XVIIe siècle, bien loin d'être dominée par les Portugais et les Hollandais, la mer de Chine était sous le contrôle d'un clan chinois, celui des Zheng. Un véritable empire maritime, allant du Japon aux Philippines, et du Vietnam au Siam, et même au-delà, du Bengale à la côte est de l'Inde, et représentant un profit huit fois supérieur à celui de la VOC hollandaise, qui devait d'ailleurs lui payer un tribut. Gipouloux parle du « premier réseau commercial mondial », grâce à la soie et tous les produits manufacturés de haute qualité de la Chine. Une sorte d'Etat dans l'Etat avec des centaines de jonques de guerre et des dizaines de milliers de soldats/marins. Il chasse les Hollandais de Taïwan en 1662 et établit « une suprématie navale et commerciale incontestable en Asie de l'Est », envisage un temps de conquérir la colonie espagnole des Philippines. Peu connue est cette domination, qui remet en cause l'idée d'un empire décadent : « Taiwan devint le plus important entrepôt de l'Asie orientale. La puissance économique des Zheng était comparable à celle de la VOC. Les navires étaient construits à Xiamen, tandis que les canons et le salpêtre (destiné à la fabrication de la poudre) étaient importés du Japon. En 1655 les Zheng avaient sous leur commandement 250 000 hommes bien entraînés et 2300 navires ».

Un aspect très intéressant est celui des premières méthodes pour se prémunir contre les risques de la navigation, en Occident et en Chine (p. 166 sq). L'auteur nous rappelle l'apport de Frank Knight sur la distinction entre risque et incertitude : « L'incertitude est impossible à mesurer, tandis que le risque peut l'être. De plus, si le risque est inconcevable sans l'incertitude, il est possible d'être confronté à une incertitude sans que cela implique un risque particulier. » Le rôle pionnier de la Lloyd's dans un café à Londres, en 1688, pour assurer les expéditions maritimes, est rappelé. Mais dès 1730, ce sont 80 coffee houses dans la capitale qui participent à cette activité, avec les conseils de capitaines éprouvés pour évaluer les risques sur chaque navire et son commandement. En Chine, « les guildes et certains tripots pouvaient jouer le même rôle », mais « on constate une plus grande tolérance à l'égard du risque dans la société chinoise que dans les sociétés occidentales ». On constate une certaine absence en Chine par rapport à la sophistication croissante en Europe des institutions financières et des procédés d'assurance et de création de sociétés complexes.

Les navires sont bien sûr très différents des embarcations occidentales, ils sont décrits ici de cette façon : « Celui qui a vu une jonque ne peut en oublier l'aspect : la large étrave ; la haute poupe ouverte ; les yeux noirs et blancs éblouissants qui lui permettent de « marcher sur l'eau comme un être animé¹ » ; les fins espars qui forment ses mâts ; les immenses voiles de nattes et les voiles supérieures en forme de sac. » (p. 176).

Les relations entre Chinois et Européens, dans le domaine maritime, étaient souvent fructueuses, puisque les Portugais et les Hollandais prêtaient des fonds aux armateurs et marchands chinois, la VOC notamment, de 1,5 à 3 % par mois. Mais « les taux d'intérêt officiels en Chine étaient élevés – 3 % par mois, dans la pratique, beaucoup plus –, ce qui entrava le développement sur grande échelle d'activités proto-industrielles. » (p. 215) De plus, « L'élaboration théorique sur la dévalorisation du futur, formulée par l'école de Salamanque, a été au principe de tout le développement capitaliste en Europe. On n'en trouve pas trace en Chine » (ibid.).

Les institutions de crédit sont beaucoup moins développées qu'en Europe à la même époque et les autorités prennent des mesures contreproductives, raisons sans doute de l'absence chinoise dans la révolution économique des XVIIIe-XIXe siècle à l'Ouest. L'auteur souligne que « L'enrichissement était garanti, non pas par un système juridique, des institutions économiques, des pratiques enracinées dans le droit et garanties par lui, mais par le favoritisme politique et la connivence avec le pouvoir. Le marché des titres fut ainsi bloqué de façon durable par l'intervention de l'administration impériale » (ibid.).

La vénalité des charges caractérise la Chine impériale, comme dans la France de l'Ancien Régime, dans les célèbres fonctions mandarinales, elle « contribue au détournement du capital vers des usages non productifs » (p. 223). De même, « L'attirance pour le mode de vie des lettrés et le désir d'ascension sociale détournaient le capital vers des utilisations non économiques. Ces aspirations ont certes produit des résultats intellectuels et artistiques éblouissants dans la région du bas Yangzi au XVIIIe siècle, mais elles ont également contribué à la dilapidation du capital commercial. » La corruption des fonctionnaires, pratique acceptée, correspond également à « un énorme détournement de ressources » (p. 228).

Sur les principes moraux des marchands, liés au bouddhisme et au confucianisme, on retrouve curieusement les attitudes grands tycoons, et des préceptes calvinistes décrits par Weber, dans l'Amérique du Gilded Age, les Carnegie, Morgan et Rockefeller, à l'origine des diverses fondations, hôpitaux, mécénat, musées, universités, etc.: « "L'accumulation d'actions justes" (jishan, 積善) permettait en quelque sorte d'amasser des "biens moraux" et de gagner les faveurs du Ciel » ... « Il était préférable d'accumuler de la vertu plutôt que du capital. "La richesse doit être utilisée, et non pas thésaurisée": il convenait d'être dans l'usage plus que dans la possession. Les riches se devaient d'être généreux... » (p. 232).

Cependant en Chine, comme le notait d'ailleurs Weber, le capitalisme n'a pas pu se mettre en place, car « La recherche de la perfection morale et l'impossibilité de l'atteindre dans un monde en proie à la confusion étaient précisément source de tension morale dans la vie du lettré. Mais l'énergie libérée par cette tension était détournée pour contenir les désirs matériels et s'avérait défavorable à l'accumulation du capital en vue de la poursuite d'activités entrepreneuriales » (p. 241).

La comptabilité en partie double, les manuels de comptabilité, les calculs d'actualisation, diffusés en Europe à partir de l'Italie du Nord au XVIe siècle, n'ont pas d'équivalent en Chine. Quand on sait leur rôle dans la séparation entre la propriété de l'entreprise et sa gestion, dans le développement du capitalisme et donc

 $^{^1}$ L'auteur cité ici par Gipouloux, John Phipps, « fait ici référence à l'oculus, cet œil peint à la proue de la jonque, des deux côtés de la coque, censé repérer les périls distants ».

l'accumulation du capital, on a un autre élément du retard de la Chine dans le processus de la croissance économique moderne.

On trouve également en Chine, mais plus longtemps qu'en Europe, le mépris vis-àvis des activités artisanales et commerciales : « Le dédain vis-à-vis des marchands a persisté jusqu'à la dynastie des Qing. Un lettré de la fin de la dynastie Ming, Zhang Lüxiang (張履祥, 1611-1674), réaffirma la primauté de l'agriculture sur les autres activités économiques et soutint qu'il n'était pas digne, pour un lettré, de se livrer à des activités commerciales » (p. 240).

Une citation amusante, par son humour noir à la fin, vaut la peine d'être citée, et selon notre auteur illustre le fait que la volonté forcenée d'accumulation du capital, chère à Marx (« Accumulez, accumulez, c'est la loi et les prophètes! »), n'est pas toujours dans les mœurs : « Selon un lettré de Shanghai, Jing Yuanshan (1841-1903), "l'argent est comme une source, qui a une origine et doit continuer à couler. Les gens stupides ne comprennent pas cela. Ils épuisent toute l'énergie d'une vie, non pas pour chercher un moyen de la faire circuler, mais pour l'emmagasiner ; non pas pour la faire couler, mais pour la bloquer. Ils s'appuient sur les 63 boules de l'abaque et continuent à compter, inlassablement et avec un sentiment de grande satisfaction, sans savoir que si les êtres humains ont de nombreuses façons de compter, "le Ciel n'en a qu'une, qui retombera sur ceux qui continuent à compter avec une paire de mains habiles" » (p. 242, c'est nous qui soulignons).

Un autre aspect est que les activités économiques sont vues comme un jeu à somme nulle, comme d'ailleurs cela a longtemps été aussi le cas en Occident : « La richesse est une quantité déterminée, son accumulation entre les mains d'un groupe social ne peut se faire qu'au détriment d'un autre » (p. 243).

La recherche de l'appui administratif, par le biais de l'instruction, et donc de l'introduction d'enfants de marchands dans le mandarinat, joue plus que la compétitivité pour assurer les profits et la pérennité de l'entreprise. A cela s'ajoute l'insuffisance des marchés de capitaux pour transformer l'épargne en investissements productifs : « les institutions financières chinoises ne parvenaient pas à transformer l'éparane en capitaux susceptibles d'être investis dans l'activité manufacturière ou proto-industrielle sur une vaste échelle. La délicate intermédiation entre le rentier et l'entrepreneur, entre l'épargnant et l'industriel, ne s'opérait pas en Chine » (p. 246).

L'auteur conclut sur l'idée que l'absence d'autonomie de l'économique par rapport au politique en Chine constitue la principale explication de la grande divergence par rapport à l'Europe occidentale. Une science du droit apparaît en Europe au XIIIe siècle lorsque l'Eglise adopte un nouveau système de droit canonique, provoquant l'émergence de droits séculiers indépendants, autonomes, dans les Etats européens et dans les villes, « un développement révolutionnaire des institutions juridiques » (Harold Berman², cité p. 261). En outre, le pouvoir despotique en Chine nuit non seulement à la liberté, mais aussi à la propriété, tandis que l'émiettement politique de l'Europe tend à les favoriser. D'autres facteurs ont joué, comme l'absence en Chine d'une fiscalité efficace, le manque de ressources minières caractérisant l'Angleterre, le charbon de bonne qualité, les contraintes bureaucratiques sur la navigation, le rôle de l'impérialisme européen, la fragilité des institutions économiques et financières, etc.

Cependant F. Gipouloux prend parti de façon juste en retenant surtout les différences institutionnelles précoces : « La divergence entre Europe et Chine ne s'est pas produite à la fin du XVIIIe siècle, à la faveur d'un déterminisme écologique (le charbon britannique) ou en raison des politiques prédatrices du colonialisme britannique vis-à-vis de ses possessions américaines. Elle est intervenue beaucoup plus tôt. Angus Maddison la situe au XIIIe siècle. Dès la période médiévale, se sont formés en Europe des éléments clés du capitalisme : la séparation de l'économique et du politique, la formalisation du statut juridique de l'entreprise et l'idée d'un développement économique, fait d'innovations, c'est-à-dire d'une séquence ininterrompue de déséquilibres et de ruptures. La visée finale était celle d'un essor de l'économie, mû par la quête

² Law and Revolution. The Formation of the Western Legal Tradition, Harvard University Press, 1983.

de la productivité. On pourrait même considérer que l'Europe s'est trouvée avec la Chine dans une continuelle situation de divergence. Ne prenons que quelques exemples : l'innovation, c'est-à-dire l'idée qu'il n'y a pas d'état stable dans la technique ; le défi lancé à l'argument d'autorité – où est Galilée en Chine ? – ; la ville, lieu hétérogène, complexe comme foyer du changement institutionnel et social, etc. »

Mais cette non-apparition du capitalisme moderne en Chine est-elle une mauvaise chose ? Gipouloux présente à un moment l'idée contraire : « On peut arguer du fait que les institutions économiques de la Chine prémoderne n'étaient pas favorables à l'accumulation du capital, au développement économique, mais ce n'était pas leur objectif. Elles n'ont pas failli parce qu'elles étaient inefficaces. La finalité du système chinois n'était pas l'accumulation du capital, la production de richesses sur une échelle illimitée, bien au-delà de la satisfaction des besoins. De ce point de vue, si la valeur suprême que se donne une société était la stabilité, l'harmonie, une relation inclusive entre l'homme et le cosmos, il faut également reconnaître que les institutions élaborées par la Chine au cours de son histoire étaient loin d'être inadaptées. Les institutions créées par les marchands dans un contexte de haute instabilité politique et de société fortement hiérarchisée, où le pouvoir était encore sacralisé, étaient à cet égard rationnelles ».

Naturellement, la bifurcation en Occident, et après partout dans le monde, qu'a été la révolution industrielle du XVIIIe siècle en Grande-Bretagne, a engagé la planète dans une évolution irrémédiable, y compris de nature écologique qui est en débat actuellement, et à cet égard la Chine n'est pas restée dans la situation et la recherche d'harmonie décrite ci-dessus, puisque sa croissance échevelée à partir des réformes de Deng Xiaoping en 1979 l'a engagée sur la voie d'une accumulation néfaste pour l'environnement. Cependant, son type de développement, note encore l'auteur, reprend des caractéristiques de l'Ancien Régime, s'il s'en écarte totalement sur les principaux aspects : « Le parallèle avec la situation actuelle est tentant. L'économie chinoise, après quatre décennies de réformes, est caractérisée par une extraordinaire efflorescence de l'économie marchande, mais aussi par l'impossibilité absolue, pour un petit entrepreneur, de briser ce plafond de verre et de s'élever jusqu'au sommet de la réussite ou de déployer ses activités vers des secteurs monopolisés par les grandes compagnies d'État : transport, énergie, télécommunications, électronique professionnelle, etc. Quarante ans de réforme et d'ouverture n'ont guère changé une telle situation : sous les Ming comme aujourd'hui, l'entrepreneur, ou le marchand, a besoin d'un patronage. Il était accordé par l'administration sous l'empire, il l'est par le Parti communiste désormais ».

En conclusion, nous pouvons dire que ce livre est remarquable d'une part pour sa connaissance précise de la Chine, une culture et une civilisation encore largement inconnues aujourd'hui en Occident – connaissance qui tranche avec l'auteur de cette recension, très ignorant de la culture chinoise – et d'autre part en histoire économique par sa vision claire sur les raisons de la grande divergence aux XIXe et XXe siècles³.

Jacques Brasseul

³ Quelques remarques peut-être sur la forme. On peut être réticent à l'emploi du pluriel latin pour des termes comme emporium, « des emporia ». La règle courante veut qu'un mot d'origine étrangère adopté en français suive les règles de la langue, et donc le pluriel habituel en 's', des emporiums donc dans ce cas. Sinon on n'en finirait pas d'appliquer les pluriels étrangers pour tous les mots passés dans la langue française. A noter aussi une coquille sur le nom du prix Nobel d'économie américain pour ses travaux sur le rôle des institutions, Douglass North, p. 29. Également l'emploi du terme anglais 'mile', alors que le français existe pour cette mesure de distance, mille, un mille anglais ou un mille nautique : « les Qing obligèrent les populations des régions côtières à se déplacer de dix miles vers l'intérieur » (p. 161).